

# PERMIS BE



## Contexte

Le Référentiel pour l'Education à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 23 avril 2012 fixant les modalités pratiques de l'examen du permis de conduire des catégories BE, C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE, et à l'arrêté du 12 mai 2014 relatif aux livrets d'apprentissage des catégories C1, C1E, C, CE du permis de conduire.

## Type de public

Toutes personnes désireuses d'accéder à la conduite des véhicules de catégorie B attelés à une remorque ou une semi-remorque lorsque le PTAC de celle-ci est supérieur à 750 kg et inférieur à 3500 kg, et que la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 4250 kg

## Pré-requis

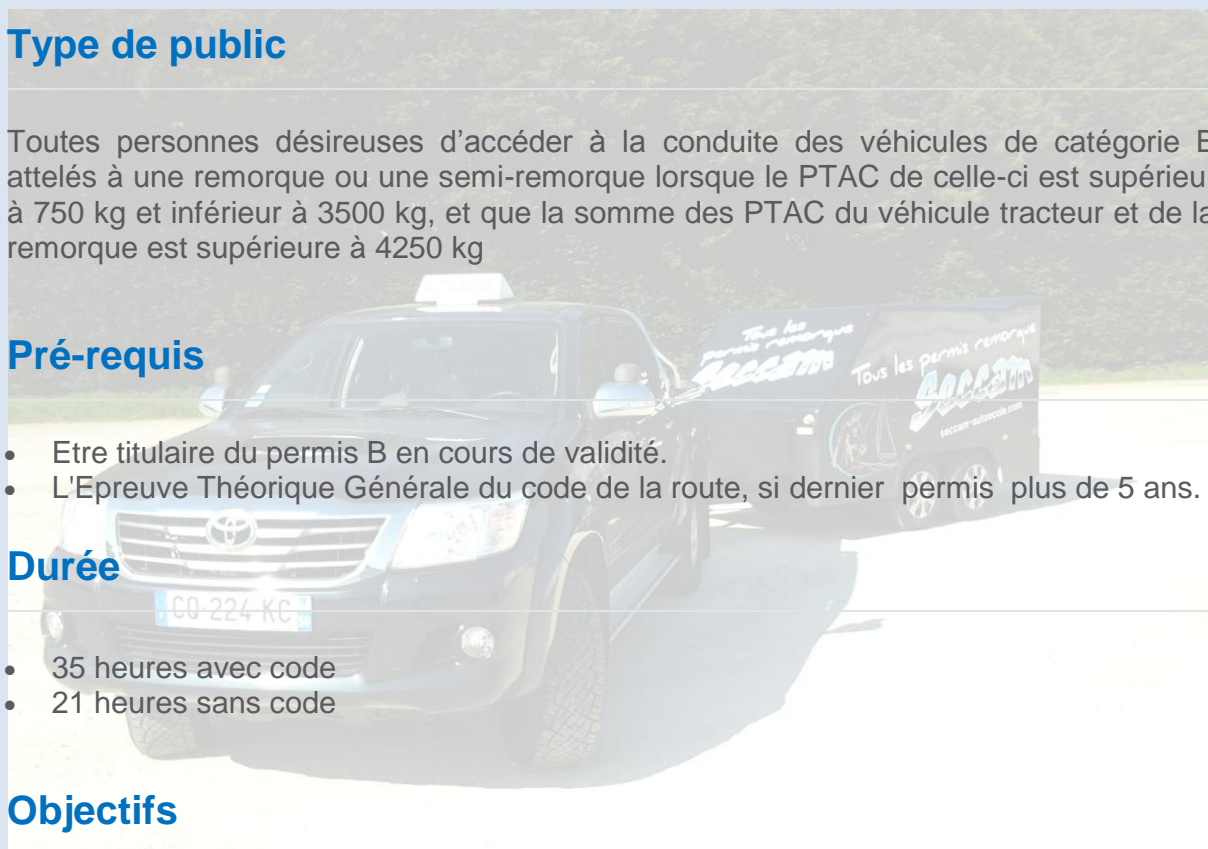
- Etre titulaire du permis B en cours de validité.
- L'Epreuve Théorique Générale du code de la route, si dernier permis plus de 5 ans.

## Durée

- 35 heures avec code
- 21 heures sans code

## Objectifs

- Connaître les principales règles de compatibilité, d'attelage et de circulation propres à ce type d'ensemble de véhicules.
- Savoir s'intégrer dans la circulation en toute sécurité et sans gêne pour les autres usagers.
- Connaître les différentes signalisations spécifiques.
- Avoir des notions concernant l'aspect technique et mécanique de l'ensemble de véhicules et son entretien.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules dans les manœuvres de MAV/MAR ainsi que dans toutes les situations de circulation.
- Obtenir le permis de conduire catégorie BE.



## Méthodes pédagogiques

- Cours théoriques et pratiques.
- Sur piste privée pour la maniabilité
- Sur la route, sur véhicule à double commandes pour la conduite.

## Validation des acquis

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.

## Dispositif de suivi

- Feuilles de présence émarginées par les stagiaires et le formateur

## Programme détaillé de formation

### **COMPETENCE 1 : EFFECTUER LES VERIFICATIONS COURANTES DE SECURITE ET MAITRISER L'ENSEMBLE DE VEHICULES DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL**

- La mécanique et le fonctionnement de l'ensemble de véhicules
- Les organes de commande
- Les vérifications de l'état de l'ensemble de véhicules
- La conduite et les manœuvres avec l'ensemble de véhicules
- L'attelage et le dételage de l'ensemble de véhicules

### **COMPETENCE 2 : APPREHENDER LA ROUTE EN FONCTION DU GABARIT DE L'ENSEMBLE DE VEHICULES ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES**

- La signalisation spécifique à l'ensemble de véhicules
- Les règles de placement
- La compréhension des risques

### **COMPETENCE 3 : CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS**

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

### **COMPETENCE 4 : PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE**

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- Le comportement en cas de panne ou d'accident
- Les impacts écologiques liés à la conduite